

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée

du LUNDI 27 MAI 2013 à 18 heures

à AUMES
Salle des Fêtes

ORDRE DU JOUR

POLE FONCTIONNEMENT

FINANCES

N°1.→ BUDGET PRINCIPAL DE LA CAHM - EXERCICE 2013 : Décision Modificative n°1

N°2.→ MODIFICATION DE LA SUBVENTION D'EQUIPEMENT 2011 ACCORDEE A LA COMMUNE DE NEZIGNAN L'EVÊQUE POUR L'OPERATION COMMUNALE « CŒUR DE VILLAGE »

N°3.→ ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS 2013 A DIVERS ORGANISMES OU ASSOCIATIONS

N°4.→ RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS AVEC L'ASSOCIATION CERCLE AQUATIQUE DE PEZENAS POUR LA PERIODE 2013-2018

POLITIQUE DE LA VILLE

N°5.→ GESTION DE L'AIRE D'ACCUEIL PERMANENTE DES GENS DU VOYAGE D'AGDE : lancement de la procédure de Délégation de Service Public

N°6.→ GESTION DE L'AIRE D'ACCUEIL PERMANENTE DES GENS DU VOYAGE D'AGDE : élection de la commission de Délégation de Service Public

N°7.→ CENTRE DE RESSOURCES REGIONAL POLITIQUE DE LA VILLE «VILLE ET TERRITOIRES » : adhésion à cette association portée par l'Etat et désignation d'un représentant de la CAHM au sein du Conseil d'Administration

N°8.→ CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SECURITE ET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE (CISPD) : reversement d'une subvention de l'ACSE à la ville d'Agde pour la vidéo-protection 2010

MARCHES PUBLICS

N°9.→ MARCHE N°2011/05 - SERVICES DES TELECOMMUNICATIONS DE LA CAHM : Avenant n°2 avec l'opérateur SFR pour la généralisation des GPS

N°10.→ MARCHE DE TRAVAUX DE PROTECTION DU LITTORAL DU GRAU D'AGDE- REALISATION DE DEUX BRISES LAMES : avenant de plus-value avec le groupement d'entreprises BUESA/SOLATRAG/EIFFAGE

N°11.→ MARCHE N° 2013-17 – ACHAT DE BROSSES POUR BALAYEUSES URBAINES ET MATERIEL DE CANTONNIER : autorisation de signature des marchés

N°12.→ MARCHE N° 2013-16 - PRODUITS SPECIFIQUES POUR LES SERVICES PROPLETE-VOIRIE ET GARAGE : autorisation de signature des marchés

RESSOURCES HUMAINES

N°13.→ MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS : création de 21 emplois

N°14.→ RENOUELEMENT DES CONTRATS DU CHARGE DE MISSION « NATURA 2000 » ET DE L'INFOGRAPHISTE

N°15.→ RENOUELEMENT DE LA MISE A DISPOSITION D'UN AGENT DE LA COMMUNE DE NEZIGNAN L'EVEQUE A LA CAHM A 50 % (à compter du 1er/06/2013 jusqu'au 31/05/2016)

N°16.→ PRISE EN CHARGE PAR LA CAHM DE LA COTISATION A L'ORDRE DES ARCHITECTES

POLE PROJETS

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

N°17.→ ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTEE DE « LA CAPUCIERE » A BESSAN :

- Déclaration de Projet sur l'intérêt général de l'opération projetée (art. L126-1 du Code de l'Environnement)
- Exposé des motifs et considérations justifiant le caractère d'utilité publique de l'opération (art. L11-1-1 du Code de l'Expropriation)

N°18.→ ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTEE DE « LA CAPUCIERE » A BESSAN : Avenant n°1 à la convention de concession d'aménagement avec CFA MIDI PYRENEES

N°19.→ ABATTOIRS A PEZENAS - GESTION DE L'INFRASTRUCTURE ET DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE VIANDE DE L'HERAULT - CONFIRMATION DE L'ADHESION AU SYNDICAT MIXTE ET DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA CAHM (4 titulaires et 4 suppléants) :

N°20.→ TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT ET D'AMENAGEMENT DE L'ATELIER DE DÉCOUPE DE L'ABATTOIR DE PEZENAS : participation financière de la CAHM

N°21.→ OPERATION DE REAMENAGEMENT ET D'EXTENSION DU BÂTIMENT DE LA CRIEE DU GRAU D'AGDE : participation financière de la CAHM

N°22. → PAEHM « L'AUDACIEUX » A FLORENSAC : cession du lot n° 1, section AS, numéro cadastral 142, d'une superficie de 1 649 m² à monsieur GONZALES Jean-Pierre (ENTREPRISE GONZALEZ JEAN PIERRE) pour un montant de 89 316,11 € TTC

N°23.→ PAEHM « L'AUDACIEUX » A FLORENSAC : cession du lot n° 3, section AS, numéro cadastral 144, d'une superficie de 1 376 m² à monsieur PICARD Eric (activité de station lavage) pour un montant de 74.529,39 € TTC

N°24.→ PAEHM « L'AUDACIEUX » A FLORENSAC : cession du lot n° 8, section AS, numéro cadastral 149, d'une superficie de 1 354 m² à monsieur STURLESE Didier (artisan carreleur) pour un montant de 73 337,79 € TTC

N°25.→ PAEHM « L'AUDACIEUX » A FLORENSAC : cession du lot n° 9, section AS, numéro cadastral 150, d'une superficie de 1 451 m² à monsieur NICOLAS Stephan (S.a.r.l. NICOLAS) pour un montant de 78 591,67 € TTC

N°26.→ PAEHM « L'AUDACIEUX » A FLORENSAC : cession du lot n° 13, section AS, numéro cadastral 154, d'une superficie de 1 090 m² à monsieur ASTRUC Jean-François (société SAVEURS PIZZAS) pour un montant de 59 038,54 € TTC

N°27.→ PAEHM « L'AUDACIEUX » A FLORENSAC : cession du lot n° 15, section AS, numéro cadastral 156, d'une superficie de 1 310 m² à monsieur BENOUAR Mankour (activité de maçonnerie générale) pour un montant de 70 954,58 € TTC

N°28.→ PAEHM « L'AUDACIEUX » A FLORENSAC : cession du lot n° 18, section AS, numéro cadastral 159, d'une superficie de 1 201 m² à monsieur EI MOUTAOIKIL Lahbibe (activité de construction) pour un montant de 65.050,72 € TTC

N°29.→ CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT ENTRE INVEST SUD DE France ET LES MEMBRES DU RESEAU INVESTIR EN SUD DE France

POLE DES METIERS D'ART

N°30.→ ACQUISITION D'UNE ECHOPPE A PEZENAS AU PRIX DE 90 000 € (local commercial de 37 m² et une cave de 40 m²) : parcelle cadastrée n°117, section BK 14 rue Alfred Sabatier)

EMPLOI & FORMATION

N°31.→ PROGRAMMATION COMPLEMENTAIRE PLIE 2013 : chantier d'insertion aménagement paysager bâtiment

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

N°32.→ SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : lancement de la procédure de Délégation de Service public 2014-2023

N°33.→ SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : élection de la commission de Délégation de Service Public

PATRIMOINE

N°34.→ REHABILITATION DU CHATEAU LAURENS A AGDE - RESTAURATION INTERIEURE DU SALON DE MUSIQUE A AGDE : passation de marchés complémentaires

N°35.→ MISE EN VALEUR DU SALON DE MUSIQUE RENOVE ET DES LIEUX EMBLEMATIQUES RESTANT A RESTAURER : lancement d'une consultation pour la passation sous forme de procédure adaptée ouverte et demandes de subventions

N°36.→ REALISATION D'UNE ŒUVRE D'ART POUR LE REMPLACEMENT DE TOILES DU SALON DE MUSIQUE DU CHATEAU LAURENS : lancement d'une consultation sous forme de procédure adaptée restreinte et demandes de subventions

PLANIFICATION & AGRICULTURE

N°37.→ MISE EN PLACE D'UN PLAN D'AMELIORATION DES PRATIQUES PHYTOSANITAIRES ET HORTICOLES : adhésion au réseau Ecophyto « Zones Non Agricoles Languedoc-Roussillon »

N°38.→ « MARCHE DES PRODUCTEURS DE PAYS » PENDANT LES ESTIVALES DE PEZENAS, EDITION 2013 : participation financière de la CAHM à la chambre d'Agriculture de l'Hérault

HABITAT

N°39.→ RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'« AGENCE IMMOBILIERE A VOCATION SOCIALE » de l'Hérault (AIVS)

N°40.→ ASSOCIATION « COMPAGNONS BATISSEURS » - ACTION D'AUTO REHABILITATION DES LOGEMENTS DE FAMILLES EN DIFFICULTES : attribution d'une subvention, approbation de la convention d'objectif 2013

N°41.→ CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'AGENCE DEPARTEMENTALE POUR L'INFORMATION DU LOGEMENT DE L'HERAULT (ADIL)

N°42.→ RENOVATION DE L'HABITAT ANCIEN AVEC LA CONFEDERATION DES ARTISANS ET PETITES ENTREPRISES DU BÂTIMENT (CAPEB) : convention de partenariat

→ **PRODUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX - GARANTIE D'EMPRUNT DU PROGRAMME DE 30 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX «ROUTE DE ROUJAN » (tranche 4) A PEZENAS REALISE PAR L'OPH HERAULT HABITAT :**

N°43.→ 108 355,25 € représentant 25 % de 433 421,00 € en prêt PLAI Construction sur 40 ans au taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt -20 pdb (point de base) [soit à titre indicatif 1,75 % - 0,20 % = 1,55 %]

N°44.→ 15 690,00 € représentant 25 % de 62 760,00 € en prêt PLAI Foncier sur 50 ans au taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt -20 pdb (point de base) [soit à titre indicatif 1,75 %-0,20 % = 1,55 %]

N°45.→ 419 622,50 € représentant 25 % de 1 678 490,00 € en prêt PLUS Construction sur 40 ans au taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt +60 pdb (point de base) [soit à titre indicatif 1,75 % +0,60 % = 2,35 %]

N°46.→ 60 762,50 € représentant 25 % de 243 050,00 € en prêt PLUS Foncier sur 50 ans au taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt +60 pdb (point de base) [soit à titre indicatif 1,75 % +0,60 % = 2,35 %]

ENVIRONNEMENT

N°47.→ TRAVAUX DE PROTECTION DU LITTORAL DU GRAU D'AGDE : convention de délégation de compétence pour la réalisation du dragage de l'Hérault

N°48.→ TRAVAUX DE PROTECTION DU LITTORAL DE LA COTE OUEST DE VIAS (exercice 1) : validation des coûts et du plan de financement

N°49.→ ENTRETIEN DES COURS D'EAU DE LA BASSE VALLEE DE L'HERAULT : plan de financement des actions de restauration

N°50.→ ASSOCIATION DE DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA NATURE DES PAYS D'AGDE (ADENA) : soutien financier pour la réalisation du diagnostic des milieux dunaires du Bagnas et la programmation de leur protection et restauration

N°51.→ DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT SUR DELEGATION - COMPTE-RENDU AU CONSEIL

N°52.→ DÉTERMINATION DU LIEU DE LA PROCHAINE SÉANCE